

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

Délinquants de sexe masculin ayant des antécédents de consommation de substances durant une incarcération antérieure

La majorité des délinquants de sexe masculin qui ont des antécédents de consommation de substances durant une incarcération antérieure ont été évalués comme ayant un problème de toxicomanie connu. Le cannabis a été déclaré comme la principale substance consommée dans les douze mois précédant l'arrestation et la principale substance consommée pendant l'incarcération.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

La consommation de substances durant l'incarcération peut entraîner d'importants problèmes de santé et de sécurité chez les délinquants, notamment la transmission d'infections transmissibles par le sang attribuable à l'usage d'une drogue injectable (UDI) et à l'échange d'aiguilles, le risque de surdose et la participation à la sous-culture de la drogue. Comprendre les habitudes de consommation des délinquants pendant leur incarcération peut aider à établir des stratégies éventuelles pour réduire leur consommation ou les effets qui en découlent sur le milieu correctionnel. Cette étude s'est intéressée aux habitudes de consommation des délinquants qui ont déclaré avoir consommé des substances durant une incarcération antérieure.

Ce que nous avons fait

À l'admission, le Questionnaire informatisé sur la toxicomanie pour hommes (QITH) sert à évaluer les habitudes de consommation des délinquants avant leur incarcération dans un établissement fédéral. De tous les délinquants qui ont rempli le QITH entre 2006 et 2021, 24 % ($N = 8\,993$) ont indiqué avoir consommé des substances lors d'une période d'incarcération antérieure. Les renseignements démographiques de base et les habitudes de consommation de cette sous-population ont été examinés.

Ce que nous avons constaté

Chez les délinquants ayant des antécédents de toxicomanie pendant l'incarcération, environ les deux tiers étaient blancs (65 %), près du quart étaient autochtones (25 %), 6 % étaient noirs et 4 % faisaient partie d'autres groupes ethnoculturels. Les délinquants évalués dans la région du Québec étaient plus susceptibles de déclarer avoir déjà consommé pendant l'incarcération (34 %), suivis des délinquants des régions de l'Ontario (28 %), des Prairies (21 %), de l'Atlantique (9 %) et du Pacifique (8 %).

Dans l'ensemble, 93 % des hommes avaient un problème de toxicomanie connu. Le degré de gravité de toxicomanie chez un quart (25 %) des hommes était faible. D'autres avaient un problème de toxicomanie modéré (21 %), important (28 %) ou grave (19 %) pour un total de 68 % ayant un problème de toxicomanie allant de modéré à grave. Environ les deux tiers des hommes ont relevé un lien entre leur toxicomanie et leurs infractions criminelles (68 %).

Dans les douze mois avant leur arrestation, près des deux tiers des délinquants ont consommé plusieurs substances dans la même journée (polytoxicomanie; 63 %). Le cannabis (35 %) était la principale substance consommée dans les douze mois avant l'arrestation, suivi de la cocaïne ou du crack (22 %) et des opioïdes (16 %). En comparaison, les trois principales substances consommées pendant une incarcération antérieure étaient le cannabis (85 %), l'alcool (33 %) et les opioïdes (26 %) (les délinquants pouvaient sélectionner plusieurs types de substances).

Un examen des établissements carcéraux où les délinquants déclaraient avoir consommé au cours d'une incarcération antérieure a révélé que les délinquants étaient plus susceptibles de consommer dans les centres de détention ou de détention provisoire (58 %). Les établissements à sécurité moyenne étaient aussi des endroits souvent cités pour la consommation de substances au cours d'une incarcération antérieure (39 %), suivis des établissements à sécurité maximale (23 %), des centres jeunesse (14 %) et des établissements à sécurité minimale (12 %). Une faible proportion de délinquants (8 %) ont indiqué avoir consommé auparavant dans un établissement résidentiel communautaire.

Plus d'un tiers (38 %) des hommes ont signalé des antécédents d'UDI au cours de leur vie. En comparaison, 13 % ont déclaré avoir fait l'UDI au cours d'une incarcération antérieure et environ les deux tiers (62 %) d'entre eux ont déclaré avoir échangé des aiguilles.

Ce que cela signifie

La majorité des délinquants ayant des antécédents de toxicomanie au cours d'une incarcération antérieure ont fait l'objet d'une évaluation qui a révélé un problème de toxicomanie, y compris des antécédents de polytoxicomanie et d'UDI. Le cannabis a été déclaré comme la principale substance consommée dans les douze mois précédant l'arrestation ainsi qu'au cours de l'incarcération. Cependant, la consommation d'opioïdes était également évidente au sein de ce groupe. Bien qu'une petite proportion de ces délinquants ait déclaré l'UDI au cours d'une incarcération antérieure, nombreux sont ceux qui ont déclaré avoir échangé des seringues, ce qui met en évidence la nécessité de mettre en œuvre des initiatives continues de réduction des méfaits dans les établissements, comme le Programme d'échange de seringues dans les prisons. Finalement, la consommation de substances au cours d'une incarcération antérieure a été signalée le plus souvent dans les centres de détention ou de détention provisoire et les établissements à sécurité moyenne, ce qui fait ressortir que ces milieux pourraient devoir faire face à divers défis liés à la toxicomanie.

Pour de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la [Direction de la recherche](#) par courriel.

Vous pouvez également consulter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

Préparé par : Harper Chaisson et Shanna Farrell MacDonald

